

## L'Europe peut-elle tourner le dos à la Méditerranée ?

Par **Emmanuel DUPUY**, Secrétaire général de l'Institut Prospective et sécurité en Europe (IPSE)

Dans le cadre de l'année de la Méditerranée - décidée par les ministres des Affaires étrangères du Dialogue euroméditerranéen en novembre dernier - et à quelques jours de la célébration, les 27 et 28 novembre prochains, du 10ème anniversaire de la première conférence euro-méditerranéenne des ministres des Affaires étrangères des pays riverains (15 états de l'UE de l'époque et les P.T.M. (pays tiers méditerranéens) que sont l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, Malte, l'Egypte, Chypre, Israël, le Liban, la Syrie et la Turquie. L'autorité palestinienne ayant été invitée comme observateur), dit « Processus de Barcelone », où en est-on ?

En effet, ce processus, révolutionnaire, dans le sens qu'il s'agissait du premier texte international ambitieux en matière de politique méditerranéenne est intimement lié au devenir croisé de l'espace communautaire, africain et du Moyen-Orient.

Nous fêterons donc, les 27 et 28 novembre prochains, dans la ville qui l'a vu naître, le 10ème anniversaire du « Processus de Barcelone » (suivis par les conférences de Malte en 1997, Palerme en 1998, Stuttgart en 1999, Marseille en 2000, Valence en 2002, Naples en 2004 et la dernière en date, Luxembourg en mai dernier). Il s'agissait d'un projet visionnaire dont l'objectif était de mettre en place une zone de sécurité et de solidarité partagées de part et d'autre de la mer Méditerranée.

Les principaux objectifs définis à Barcelone, reposent sur trois piliers, à savoir les trois partenariats :

- *Politique et de sécurité* et la définition d'un espace commun de paix et de stabilité ;
- *Economique et financier* et la construction d'une zone de prospérité partagée ;
- *Volet social, culturel et humain*, dans le sens du développement des ressources humaines, la promotion du dialogue culturel et les échanges entre sociétés civiles.

Sur cette base, il convient de faire le bilan de cette décennie passée, marquée par d'incalculables retards dans la concrétisation des projets proposés.

Car hélas, malgré les saines ambitions des différents projets portés par ce nouveau dialogue Nord-Sud, autant qu'entre les pays du Maghreb et du Machreck, le « lac de paix », que devrait constituer le bassin méditerranéen se trouve repris par ses turbulences récurrentes, qu'il s'agisse de l'épineux dossier de la gestion des flux migratoires, le danger des foyers terroristes nourri par les tenants du conflit de civilisation, la menace sur les routes d'approvisionnement énergétique, le risque environnemental, les litiges frontaliers - notamment entre le Maroc et l'Algérie - la question chypriote, le dossier turc et bien évidemment l'inextricable conflit israélo-palestinien qui mine la paix depuis plus d'un demi siècle dans la région.

Il est ainsi indéniable que cette situation géopolitique a tendance à placer les pays riverains, notamment ceux de la rive sud, dans une recherche de partenariats plus efficaces à court terme. Le principe de « concurrence libre et non faussée » entre espaces de dialogue et de coopérations serait-il en marche ?

Il suffit pour s'en convaincre de constater l'accueil pour le moins chaleureux accordé à Donald Rumsfeld lors de ses dernières visites à Alger et Tunis, afin de « vendre » ses remèdes en matière de lutte anti-terroriste. Par ailleurs, l'assouplissement vis-à-vis de Tripoli est un autre exemple de la *Realpolitik* dans la région, qui se fait inexorablement aux dépens de nos relations historiques et semble t-il moins solides qu'il n'y paraît... Sans même parler du soutien clairement affiché de Condolezza Rice à la candidature turque en vue de l'ouverture des négociations d'adhésions à l'UE, qui place dorénavant l'OTAN au cœur de l'avenir politique et sécuritaire de l'espace euromed.

Ce n'est certes pas un fait nouveau. La suprématie de l'OTAN étant notamment caractérisée par la VI<sup>ème</sup> flotte américaine, les porte-avions terrestres que constituent l'Italie et la Turquie ; cependant, le sommet d'Istanbul en 2004 est venu ouvrir une nouvelle ère, faisant de l'Alliance Atlantique un acteur politique incontournable du bassin, et plus seulement pour les questions militaires. Comme en témoigne le cas du programme de coopération de l'OTAN, baptisé « Dialogue méditerranéen ». Sous couvert de projet de partenariat stratégique, qui en ouvrant le Partenariat pour la Paix (PpP) au Dialogue méditerranéen apparaît de plus en plus comme concurrentiel, du moins s'inscrivant moins dans une démarche nécessaire de « méridionalisation » de l'UE et plus dans une volonté ostentatoire d'étendre l'action de l'Alliance de l'Atlantique Nord de part et d'autres du Bassin méditerranéen ?

Pour poursuivre dans ce sens, que pensez des réunions dite 5+5, autour du partenariat euro-méditerranéen, initié à Lisbonne en janvier 2001, autour des pays de « l'Arc latin » (Algérie, Espagne, France, Italie, Libye, Malte, Maroc, Mauritanie, Portugal, Tunisie). Est-ce là est une solution adaptée à cette mise en concurrence en matière d'offre sécuritaire ? N'y avait-il pas une meilleure manière de signifier l'espoir mis dans le Processus de Barcelone, notamment si l'on tient compte du titre I du document signé à Barcelone en 1995 ?

En effet, l'importance du vecteur culturel et linguistique, permet désormais également à d'autres acteurs, tels que l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), par exemple, à avoir leur mot à dire dans ce débat, au moment où vont s'ouvrir les discussions sur la diversité culturelle à l'UNESCO.

L'année 2006 sera marquée à la fois par l'année de la Méditerranée et celle de la commémoration du centenaire de la naissance de Léopold Sédar Senghor, profitons en pour lier les deux...

Il est d'ailleurs rappelé - dans la dernière partie du programme de Barcelone -, « *l'importance du développement social* », l'attachement au « *respect des droits sociaux fondamentaux, y compris le droit au développement* », la reconnaissance de « *la contribution essentielle que peut apporter la société civile dans le processus de développement du partenariat euro-méditerranéen et en tant que facteur essentiel d'une meilleure compréhension et d'un rapprochement entre les peuples* », ainsi que la place des responsables de la société politique et civile, du monde culturel et religieux, des universités, de la recherche, des médias, des associations, les syndicats et les entreprises privées et publiques pour ce faire.

Ainsi, en se basant sur le constat des dernières élections au sein du monde arabo-musulman, à l'instar de l'élection présidentielle en Egypte le mois dernier ou encore les législatives de mai-juin derniers au Liban suite à l'assassinat du Premier Ministre Rafic Hariri, le maillon manquant du Processus de Barcelone, tient incontestablement dans le manque de volonté flagrante en vue de promouvoir « *les actions de soutien en faveur des institutions*

*démocratiques et du renforcement de l'Etat de droit et de la société civile* », tel que le préconisaient les ministres des Affaires étrangères euro-méditerranéens depuis dix ans déjà, sans réelle coordination.

Le Dialogue euro-méditerranéen est censé être marqué par une solidarité Nord-Sud sans failles de tous les Etats membres de l'UE. Or, force est de constater, hélas, une certaine retenue d'une bonne partie de l'Europe septentrionale et orientale à l'égard de l'agenda méditerranéen des vingt cinq. Dans la phase de reconsolidation du projet communautaire autour du binôme franco-allemand, comme beaucoup l'appellent de leurs vœux, il faut d'emblée définir quels peuvent être les leviers partagés d'un intérêt renouvelé des vingt cinq Etats de l'UE en vue d'une relance du dialogue euro-méditerranéen, au moment où les Européens sont appelés, par exemple, à la rescousse au niveau du « Quartette » sensé garantir la paix au Moyen-Orient.

La Méditerranée est véritablement le lieu unique de dialogue entre civilisations, et d'échanges entre les principaux espaces humanistes, bien au-delà de la seule dimension linguistique (francophonie, lusophonie, hispanité, latinité, « anglosphère » et l'aire culturelle arabe sur le pourtour oriental et méridional). Ainsi, à l'instar de la création en 2001, de l'espace 3 EL, regroupant quatre organisations internationales (Communauté des Pays de Langue Portugaise - CPLP, Organisation des Etats Ibérico-américains -OEI, Union latine, Organisation Internationale de la Francophonie -OIF), la réflexion sur la cohésion sur le bassin de vie méditerranéen mérite - aux yeux de nombreux observateurs - un légitime débat quant à la création d'une structure *ad hoc*, qui pourrait être intégrée aux institutions européennes existantes, pour être adaptée à la spécificité du pourtour méditerranéen.

De ce point de vue, plusieurs exemples de coopérations économiques et politiques peuvent être prises en compte ; à l'instar du Conseil des Etats de la mer Baltique, la zone de coopération économique de la mer Noire ou encore le Conseil de Coopération du Golfe (CCG), même si leur objet diffère quelque peu. Ce qui importe de ce point de vue est bien la capacité de mise en synergie d'un certain nombre de réponses à des maux collectifs.

Cette prise en compte de la Méditerranée, dans sa réalité africaine, européenne et asiatique, sous forme d'un lieu d'échanges, de débats et de coordination de l'aide au co-développement (à l'instar de l'aide internationale en direction de l'Autorité Palestinienne pour l'aménagement de Gaza, par exemple - soit 10 millions par an dans le cadre du programme de paix de l'UE -, ou celle pour les réfugiés en Jordanie - soit 581 millions d'euros sous légende de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens - UNRWA), liant les pays du Machreck-Maghreb, concrétiserait aussi un espace de dialogue manquant entre pays arabes et Israël.

Cela autoriserait également la reprise du dialogue en vue de favoriser la prévention des conflits dans la zone et permettrait d'offrir - à des pays ayant cru que l'*Umma* (Union du Maghreb Arabe, créée en 1989) pouvait jouer ce rôle, ce lieu d'échanges censé être un « marché commun du Levant » et qui aurait pu intégrer Israël si la paix avait été effective... Ainsi, convient-il de lier davantage l'équilibre durable du développement entre pays du sud et du nord, tant du point de vue économique que social, car c'est un gage essentiel en réponse aux causes appuyant la montée de la radicalisation islamiste.

Les 21 Etats riverains de la *Mare Nostrum* composent ainsi un cadre de civilisation commun qui mérite une attention particulière, à l'instar du Plan Bleu de 1977, qui concrétisa pour la première fois une prise en compte collective de la menace écologique pesant sur les côtes

méditerranéennes. C'est bien là un combat de civilisation à construire ensemble entre démocrates du Nord et du Sud du bassin

\*\*\*\*\*